



**EQUIPE DE FRANCE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE
COLLECTIF PARACANOE**

SAISON 2019

**Propositions de sélection
Championnat d'Europe et Coupe du Monde**

COLLECTIF PARACANOË

RAPPEL DU DOCUMENT REGLES DE SELECTION EQUIPE DE FRANCE PARACANOE 2019

Principe de sélection

Un comité de sélection sera établi pour déterminer la composition des Equipes de France en concordance avec les critères des modalités de sélection. Ce comité sera constitué du DTN, du Président de la FFCK ou de son représentant, et d'un technicien désigné par le DTN.

A partir du classement des courses, les sportifs seront proposés à la sélection 2019 en fonction du niveau de performance de l'épreuve au regard des performances internationales de référence et des possibilités d'inscriptions internationales. **Les sportifs devront avoir réalisé au moins une performance correspondante au niveau nécessaire pour être dans les 6 premiers d'une finale du championnat du Monde pour les épreuves paralympiques.**

La sélection 2019 définira un collectif retenu pour participer à l'ensemble du programme. Certains athlètes à potentiel pour 2020 ou 2024 pourront être retenus que pour le Championnat d'Europe et la Coupe du Monde 2019 à Poznan afin d'évaluer leur niveau au plan international et bénéficier d'une classification internationale officielle.

Le comité de sélection de la Fédération Française de Canoë Kayak et Sports de Pagaie se réunira à l'issue des sélections Equipe de France, puis de la Coupe du Monde et après les Championnats du Monde pour définir le collectif Equipe de France suivant les règles établies ci-dessus.

En cas de circonstance exceptionnelle, le Comité de sélection de la Fédération Française de Canoë Kayak et Sports de Pagaie peut proposer une sélection nominative différente de celle issue des présentes règles de sélection, dans un souci de performance de l'Equipe de France.

Programme prévisionnel d'actions 2019 du collectif Paracanoë :

- Du 6 au 10 mai : stage de préparation à Libourne (FRA)
- Du 18 mai au 26 mai : stage, Championnat d'Europe et Coupe du Monde 1 à Poznan (POLOGNE)
- Du 18 au 28 juin : stage de rappel de volume à Temple sur Lot (FRA)
- Du 15 au 20 juillet : stage de consolidation technique à Vaires (FRA)
- Du 5 au 14 août : stage de préparation finale au Championnat du Monde à Temple sur Lot (FRA)
- Du 18 août au 26 août : stage et Championnat du Monde à Szeged (HONGRIE)
- Du 9 au 16 septembre : Test Event Paralympique à Tokyo (JAPON)*

**uniquement sur invitation FIC*

Proposition de sélection pour l'Équipe de France Paracanoë 2019 :

La proposition de sélection qui suit concerne la coupe du monde de Poznan et le championnat d'Europe. À l'issue de ces deux compétitions, comme les règles de sélection le précisent, le DTN assisté du comité de sélection pourra confirmer ou modifier la sélection pour les actions suivantes de la saison.

Championnat d'Europe et Coupe du Monde Paracanoë à POZNAN

NOM Prénom	Club	Catégorie
BARBOSA Nélia	RSC Champigny	KL3 F
BOULLE Rémy	CKC Orléans	KL1 H
DOYELLE Manon	CK Lyon Oullins La Mulatière	KL3 F
POTDEVIN Eddie	CK Charleville Mézières	VL3 H
VIRIAMU Patrick	ASPTT Dijon/Tubuai	VL3 H

Rappel :

- 2 athlètes du collectif TOKYO 2020 sont retenus pour les championnats d'Europe et Coupe du Monde à Poznan : Rémy BOULLE en KL1 H, Eddie POTEDEVIN en VL3 H.
- Une athlète du collectif Tokyo 2020 est retenue mais non éligible à ce jour : Cindy MOREAU en KL3 F.
- 2 inscriptions sont possibles en compétition internationale par catégorie au maximum.

Explicitations des propositions par catégories

KL3 F :

La situation de Cindy MOREAU est à ce jour figée. Les compléments apportés à son dossier médical ne permettant pas d'apporter à ce jour des réponses aux demandes des classificateurs de la FIC, Cindy est actuellement inéligible pour les prochaines compétitions (championnat d'Europe et coupe du monde à Poznan).

En conséquence, les deux athlètes suivantes au classement sont proposées puisqu'elles ont réalisé des chronos très proches du chrono cible (respectivement 101,3% pour Nélia BARBOSA et 101,5% pour Manon DOYELLE) dans des conditions défavorables (vent de face).

Si l'éligibilité de Cindy MOREAU venait à être possible dans les prochaines semaines, seule une sportive pourra être retenue après le championnat d'Europe et la coupe du monde, pour la suite de la saison. Le choix entre les 2 sportives concernées dépendra de 3 critères : les résultats obtenus sur les deux compétitions précitées, l'âge et la courbe de progression.

VL3 H :

Patrick VIRIAMU, 2^{ème} au classement, est proposé puisqu'il réalise des chronos proches (106,7% en finale) dans des conditions très défavorables pour les pirogues (Vent très fort de face et de côté).

A noter qu'il réalise 102,5% en série dans des conditions moins défavorables.

KL3 H :

Les chronos réalisés sont trop éloignés du chrono cible (au-delà des 110%).

KL2 H :

Les chronos réalisés sont trop éloignés du chrono cible. (au-delà des 110% avec conditions stables).

VL2 H :

Le chrono réalisé est trop éloigné du chrono cible (au-delà des 110%).

Situations particulières

Raphael LOUVIGNY (16 ans et cadet) en KL3 : le chrono demandé n'a pas été réalisé et ne permet pas de valider une sélection pour le championnat d'Europe et la coupe du monde. Néanmoins, un programme particulier lui sera proposé pour cette fin de saison 2019 afin qu'il poursuive en lien étroit avec l'entraîneur du Pôle Espoir de La Réunion sa progression vers l'objectif Paris 2024.

Raiarii TEUIAU en VL2 : le chrono demandé n'a pas été réalisé et ne permet pas de valider une sélection pour le championnat d'Europe et la coupe du monde. Néanmoins, un programme particulier lui sera proposé en lien avec le club de métropole (CKCIR à St Grégoire) et la Fédération Polynésienne Sport Adapté et Handisport (fédération délégataire en Polynésie Française pour le para Va'a) afin qu'il puisse progresser rapidement et être accompagné vers l'objectif Paris 2024.